

*Province
du
Bas-Canada,
District
de Montréal.*

MONTREAL, 3 Avril — 1837.

Bureau de Médecine de Montréal.

Je Soussigné, **President du Bureau des Examineurs**, pour le District de Montréal, nommé en vertu d'un Acte de la 1ère année du règne de sa Majesté, GUILLAUME IV, Chapitre XXVII, intitulé "Acte pour rappeler un certain Acte ou Ordonnance, y mentionné, qui pourvoit d'une manière efficace à des réglemens concernant la Pratique de la Médecine, la Chirurgie et la profession d'Accoucheur," certifie que Monsieur *Louis Giaro* — après avoir subi son examen, a été trouvé capable par le dit BUREAU de pratiquer la **Médecine, la Chirurgie et l'Art Obstétrique.**

Robt Nelson **Président,**
Thyquet Latour **Secrétaire.**